

Utilisation de l'IA dans les entreprises du BTP : l'Observatoire des métiers du BTP publie les résultats d'une étude inédite

Les technologies d'intelligence artificielle (IA) transforment le monde du travail. Leurs impacts sur les métiers et les compétences suscitent de nombreuses interrogations pour les employeurs, les salariés et les acteurs de la formation. Dans ce contexte, l'Observatoire des métiers du BTP publie une étude inédite réalisée par le cabinet Plein Sens et consacrée à la perception et l'intégration des outils d'IA au sein des entreprises de la filière. Si leurs usages demeurent pour le moment limités, l'intérêt pour ces technologies est bien réel. Pour autant, leur déploiement se heurte à plusieurs freins auxquels cette étude entend répondre à travers cinq axes de recommandations. L'objectif ? Accompagner la montée en compétences des entreprises à travers la formation et placer ces nouveaux outils au service de l'attractivité des métiers du secteur.

Les entreprises du BTP s'intéressent à l'IA mais en ont un usage limité

Bien que l'intelligence artificielle soit perçue comme un puissant levier de transformation, son adoption dans le BTP demeure pour le moment limitée. L'étude de l'Observatoire des métiers du BTP révèle que moins de 10 % des entreprises de la filière déclarent utiliser aujourd'hui des outils d'IA. L'intérêt pour ces nouvelles technologies est pourtant bien réel, près de 36 % des entreprises du BTP se déclarent intéressées par le déploiement de solutions IA dans les années à venir, avec un intérêt plus marqué pour les moyennes et grandes entreprises (50 %) que pour les TPE (30 %).

Si l'étude révèle un écart important entre les perspectives offertes par l'IA et les réalités du terrain, elle précise également que l'usage de ces technologies se concentre sur les fonctions support telles que les tâches bureautiques et administratives (89 %) ainsi que les activités « tertiaires » comme la conception et les travaux d'étude (72 %). À défaut, l'utilisation de solutions professionnelles plus spécialisées sont moins plébiscitées, notamment en raison de contraintes structurelles propres au BTP : secteur fragmenté, faiblement standardisé et soumis à de fortes exigences de fiabilité.

Le déploiement de l'IA dans le BTP se heurte à des freins technologiques, économiques, organisationnels et culturels

Malgré leur intérêt croissant pour les technologies d'IA, les entreprises du BTP peinent à les intégrer dans leur quotidien. L'étude menée par l'Observatoire met en lumière les principaux freins rencontrés par les acteurs de la filière.

- **Des freins technologiques** : la grande diversité des usages de l'IA dans le secteur ne permet pas, à ce stade, le déploiement de solutions adaptées aux réalités de terrain. À cela s'ajoute une faible interopérabilité entre les logiciels existants, rendant leur utilisation complexe, chronophage et parfois peu efficace.
- **Des freins économiques** : le coût d'acquisition de ces outils est jugé par les PME et les ETI trop important au regard des gains attendus à court terme. Une réalité qui creuse la fracture entre les grands groupes du BTP qui ne cessent d'innover, et les petites structures contraintes d'attendre la maturité des solutions disponibles à moindre coût.
- **Des freins organisationnels et culturels** : le vieillissement des salariés et des dirigeants, la faible acculturation au numérique de la profession, ainsi que le manque de coordination entre les différents acteurs ne favorisent pas l'émergence de nouvelles pratiques intégrant l'IA.

Faire évoluer les compétences pour une IA accessible à tous

Pour répondre à ces problématiques, l'Observatoire des métiers du BTP souligne l'importance de faire évoluer les compétences, condition indispensable pour que l'IA devienne un levier au service de l'ensemble de la profession, et non l'apanage des seules grandes entreprises.

L'étude distingue ainsi trois paliers de maturité à atteindre successivement par les entreprises du BTP souhaitant intégrer des outils d'IA dans leur quotidien.

- **Les besoins fondamentaux**, qui demandent un socle solide de culture numérique et de maîtrise de la donnée.
- **Les besoins intermédiaires**, qui nécessitent le développement d'une ingénierie d'usage et un pilotage du changement efficace.
- **Les besoins avancés, en favorisant l'interopérabilité, l'automatisation et la sécurité**, afin de maîtriser les interfaces et les systèmes interconnectés.

Cinq axes de recommandations pour accélérer le déploiement de l'IA dans la filière

Pour lever les principaux freins et accélérer le déploiement de l'IA dans le BTP, l'Observatoire des métiers formule cinq axes de recommandations en conclusion de son étude.

- **Développer la culture numérique** au sein des entreprises, afin de maîtriser les fondamentaux et de permettre une meilleure compréhension des enjeux et des usages de l'IA.

- **Organiser et fiabiliser la donnée**, une condition essentielle pour garantir la qualité et la pertinence des résultats produits par les outils d'IA.
- **Sécuriser les usages et accompagner leur déploiement**, afin d'aider les entreprises à tester l'IA en toute sécurité et à leur permettre d'identifier des cas d'usage concrets dans leur quotidien.
- **Structurer une offre de formation lisible**, en intégrant l'IA dans les formations métiers et en développant des compétences adaptées à la diversité du secteur.
- **Renforcer la coordination sectorielle**, en faisant émerger une culture commune de l'IA et en facilitant l'appropriation collective des innovations.

En s'appuyant sur les enseignements de cette étude, l'Observatoire des métiers du BTP invite l'ensemble des entreprises du secteur ainsi que les acteurs de la formation à se mobiliser afin d'accompagner concrètement la montée en compétences des salariés et des dirigeants, pour que l'IA devienne un véritable levier de transformation et d'attractivité pour la filière du BTP.

[Pour télécharger l'étude complète](#)

À propos de L'Observatoire des métiers du BTP

L'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications (OPMQ) du BTP a été créé en 2004 par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi (CPNE) conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics. Il remplit différents objectifs, notamment l'anticipation des évolutions quantitatives et qualitatives de l'activité, des emplois, des métiers et des qualifications du BTP, l'aide à l'ensemble de la profession aux niveaux national et territorial à anticiper les besoins en matière d'emplois, de compétences et de formation, la transmission aux acteurs de la branche des analyses statistiques et qualitatives ainsi que des outils d'aide à la décision sur les questions d'emploi, de compétences et de formation, et la valorisation des métiers du BTP, leurs évolutions et les innovations du secteur en matière de construction.

L'Observatoire des métiers a été créé le 21 mars 2006 par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord interprofessionnel du 5 décembre 2003 et de la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie. Il est piloté par un comité de pilotage paritaire qui oriente et valide ses travaux.

Les principales missions de l'Observatoire sont les suivantes :

- anticiper les évolutions quantitatives et qualitatives de l'activité, des emplois, des métiers et des qualifications du BTP ;
- appuyer l'ensemble de la Profession, au niveau national et territorial, pour anticiper les besoins en matière d'emploi, de compétences et de formation ;
- fournir aux acteurs des Branches professionnelles des analyses statistiques et qualitatives et des outils d'aide à la décision sur les questions d'emploi, de compétences et de formation ;
- valoriser les métiers du BTP, leurs évolutions et les innovations du secteur en matière de construction.

Contacts presse

HÂ-HÂ & ASSOCIÉS

Maxence CHALLUT - maxence.challut@ha-ha.fr - 06 40 78 86 19

Nicolas CLAUDE - nicolas.claude@ha-ha.fr - 06 37 31 17 43